

Immeuble :	Numéro :	
Bailleur :		
représenté par :		
Locataire(s) :		
Objet du bail :	Objet n° :	Etage :

Au bail à loyer du _____ pour la location de l'objet susmentionné, les parties conviennent d'entente des modifications suivantes:

Art. 1

À la suite de leur divorce prononcé le _____, _____ reste seul(e) responsable du bail.

Celle-ci reprend également son nom de jeune fille soit _____

Art. 2 - Garantie

La garantie _____ de Fr. _____ auprès de _____ au nom de _____

sera transférée au nom seul de _____

Art. 3

Tous les autres articles et conditions du contrat de bail à loyer pour habitation faisant l'objet du présent avenant, ainsi que toutes les notifications ultérieures à la prise d'effet du contrat, demeurent inchangés.

Le présent avenant prendra effet dès que celui-ci aura été signé par toutes les parties.

De plus, celui-ci fait partie intégrante du bail à loyer signé en date du _____

Ainsi fait à _____, en deux exemplaires le _____

Le(s) locataire(s)

Le bailleur ou son représentant
